

# ORGANISER UN ÉVÈNEMENT ASSOCIATIF



**ORGANISATEUR :** MAISON DES ASSOCIATIONS D'AMIENS MÉTROPOLE

**THÈME :** LA GESTION DE PROJET

 Initiation

 Gratuit

 3H

 En ligne

## PUBLIC / CONDITIONS D'ACCÈS

Tout public bénévole, pas de condition particulière d'accès

## DESCRIPTIF DE LA FORMATION

Demandes d'autorisation, musique, buvette, impact environnemental... Avez-vous pensé à tout pour votre manifestation ? Une formation en deux temps par la Maam et la Sacem pour organiser un événement associatif accessible à tous, dans le respect de la législation et de l'environnement.

La première partie aborde l'organisation (étapes, méthodologie, planification...), l'éco-responsabilité et l'accessibilité.

La seconde soirée se concentre sur les obligations légales (assurances, déclarations, sécurité...), avec un focus proposé par la Sacem.

Il est fortement recommandé d'assister à ces formations en présentiel.

## DATE(S) DE LA FORMATION

**15 février 2024**

18h00 à 19H30

**22 février 2024**

18h00 à 19H30

Cette formation est une seule formation divisée en deux temps. Il est recommandé d'assisté à la formation du 15 février avant celle du 22 février.

## POUR S'INSCRIRE

 0322925059

 conseil@maam.fr

 <https://www.maam.fr/agenda/maam>

## STRUCTURE FORMATRICE

 Maison des associations d'Amiens métropole

 Voir la présentation de cette structure